

# LA MEILLEURE VALEUR POUR LE PRIX

THÉS VERTS		THÉS NOIRS	
Jeune Hyson, (bon).....20 cts.	Congou, (bon).....25 cts.	Choix Extra (non-coloré).....25 cts	Choix Extra (non-coloré).....25 cts
Poudre à canon, (de choix).....30 "	(extra).....35 "	Garanti pur ".....30 "	Garanti pur ".....35 "
<b>THÉS DU JAPON.</b>			
Bon, (Feuille naturelle).....18 cts.	Choix Extra (non-coloré).....25 cts		
De choix ".....20 "			
Très bon ".....22 "			
Choix extra ".....23 "			

Pas de tirage au sort, vous achetez du Thé et ne payez que le plus bas prix possible du Thé. Pas d'argent gaspillé en vue de gagner du cristal dont le plus souvent vous n'avez pas besoin.

**E. P. D'OSONNEAU, Gérant,**  
143 et 145 RUE PRINCIPALE, HULL.

**S. ROCERS et FILS**

**Entrepreneurs de Pompes Funèbres**

*ET EMBAUMEURS,*

**15, rue St. NICHOLAS,**

**OTTAWA.**

RESIDENCE AU-DESSUS DU MAGASIN.

**Connections par Téléphone.**

Tous ordres remplis avec promptitude et à de bonnes conditions.

# LES POÈLES DE SMART

**Sont les Meilleurs**

Toutes descriptions de Poêles et Fournaises constamment en vente aux Entrepôts de Variété et aux Salles de Fourniture de Maison.

**532 et 534, RUE SUSSEX, OTTAWA**

# JOSEPH BOYDEN

**CONFISERIES !**  
**PÂTISSERIES.**  
Nouveau Poste Canadien-Français  
**A. TRUDEL et Frère,**  
PROPRIÉTAIRES.  
**540, RUE SUSSEX,**  
(Ancien poste de M. Broderick)

MM. Trudel désirent informer le public d'Ottawa et des environs qu'ils tiendront constamment à leur nouveau poste toutes les confiseries désirables qu'ils manufactureront eux-mêmes; tels que pain-de-savoie, pour dîner de noces et pour fêtes, bonbons de toute sorte, gâteaux, biscuits, dragées et tout ce qui se trouve généralement dans un établissement de première classe.

Les soulagés, par leur longue expérience dans cette ligne de commerce sont en mesure de donner satisfaction à tous et comptent sur l'encouragement libéral des Canadiens-français de la capitale et du public en général.

On fera bien de venir faire une visite.  
**A. TRUDEL et Frère,**  
Confiseurs, 1m  
Ottawa, 1er Dec., 1886.

**AVIS**

EST par le présent donné que demande sera faite à la Législature de Québec à sa prochaine session, au sujet de la Compagnie de chemins de fer d'Ottawa, pour un acte amendant l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'amalgamer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps pour la complétion de ce chemin de fer et pour la complétion de ce dit chemin de fer et lui permettant d'emettre des obligations portant hypothèque ou par l'extension de ses pouvoirs de construction d'autres branches ou autrement pour amener le dit acte d'incorporation pour d'autres fins.

H. B. MACKINTOSH,  
Secrétaire de la Compagnie,  
Daté à Ottawa, ce  
5 Janvier, 1887.

**A VENDRE**

Une magnifique propriété située sur la rue de l'Eglise, Ottawa, (connue comme propriété de M. Deault) avec lot de terrain avoisinant, en excellentes conditions.  
DE PLUS

Une autre propriété située sur la rue Water, le tout sera vendu à bon marché.  
—Un véritable paradis et un chance pour les capitalistes—S'adresser immédiatement sur les lieux ou à

C. GOULET,  
Epicier, coin des rues Cumberland et Water,  
Ottawa, 31 Janvier 1887—1s

Faites l'essai de la **VALLE**. C'est la meilleure pommade contre la chute des cheveux et la Calvitie. En vente chez **C. O. DUCHESNE**, Pharmacien, rue Sussex

## AVIS

EST par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session au sujet de la Compagnie de chemins de fer de Colonisation d'Ottawa, pour un acte amendant l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'amalgamer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps pour la complétion de ce chemin, et étendant ses pouvoirs de constructions d'autres branches de chemins de fer, et d'amender le dit acte d'incorporation pour tous autres objets.

H. B. MACKINTOSH,  
Secrétaire de la dite Compagnie,  
Daté à Ottawa, ce  
5 Janvier, 1887.

## Aux Electeurs DE LA CITE D'OTTAWA.

**MM. SIEURS,**  
A la demande d'un grand nombre d'électeurs de cette cité, j'ai consenti à poser ma candidature pour la cité d'Ottawa, à l'élection qui doit avoir lieu pour le Parlement du Canada.

J'apparais comme je l'ai toujours fait, le parti libéral-conservateur sous l'administration judiciaire duquel le Canada a atteint une position de prospérité bien enviable.

Comptant sur l'appui sincère pour cette candidature de la part des électeurs de toutes nationalités et croyances, j'attendrai votre décision avec tous les égards de la reconnaissance comme appréciation de la faveur et confiance que vous avez si généreusement manifestées à mon égard au sujet de cette haute et honorable position.

J'ai l'honneur d'être  
Messieurs  
Votre obéissant serviteur,  
**WM G PERLEY.**  
Ottawa, 15 nov. 1886.

## IN THE SURROGATE COURT OF THE COUNTY OF CARLETON.

"Guardianship Notice"

NOTICE is hereby given that after the expiration of twenty days from the date of publication of this notice, application will be made to the Judge of the Surrogate Court, of the County of Carleton, at his chambers, in the Court House, in the City of Ottawa, by Pierre Hyacinthe Chabot, for an order appointing the said Pierre Hyacinthe Chabot guardian of his infants children Jean Léon Chabot, Albert Henri Chabot, Charles Emile Chabot, and Marie Louise Beatrix Chabot.

VALIN & ADAM,  
Solicitors for Pierre Hyacinthe Chabot,  
Ottawa, 28th January, A.D., 1887.

# TELEGRAPHIE

**Accident**  
Québec, 7.—Un employé de la compagnie du Grand Tronc de la station de Québec, a été victime hier matin, d'un accident fatal. Le bateau était sur le point d'arriver à son quai lorsque le malheureux voulant prendre l'amarré, le pied lui glissa et il fut précipité entre le quai et le bateau "Queen," qui était encore en mouvement, et qui s'approchait graduellement du quai. La victime fut broyée entre le quai et le vapeur. On fit toutes les diligences possibles pour le sauver vivant, mais l'ayant repêché on constata que la mort avait dû être instantanée.

**Comité d'Iberville**  
Saint-Jean, P. Q., 7.—On dit que M. Narcisse Demers, banquier, d'Henryville, va être choisi pour faire la lutte contre M. Duhamel. Il est allié à la famille du défunt M. Demers, ex-député, et il est très influent dans le comté. Un grand nombre de libéraux supporteraient la candidature de M. Demers.

**Un séminaire**  
Québec, 7.—Il y a eu un grand émoi vendredi au abord de la basilique à la nouvelle que le feu était pris dans la chapelle du séminaire. Le portier, M. George Turcotte était allé visiter la fournaise pour voir si tout allait bien. Il avait trouvé le tuyau tellement rouge que le plafond était menacé. Il avait aussitôt donné l'alarme et les pompiers accourus en toute hâte n'ont eu besoin que de jeter un peu d'eau et tout était fini.

## UNION ST THOMAS

Visite de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Dubanel

Les passants sur la rue York, hier soir, s'apercevaient immédiatement que quelque chose d'inusité se passait dans les salles St Joseph. A voir l'animation qui régnait dès les 7 heures, aux abords de la salle et surtout les magnifiques décorations dont elle était ornée à l'intérieur on se disait de suite que cette salle allait être témoin d'une de ces démonstrations dont le souvenir s'efface jamais de la mémoire de ceux qui y prennent part. En effet, le but de tous ces divers préparatifs était la première visite de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Dubanel à la société St Thomas, depuis son élévation à l'archiepiscopat.

Il était près de 8 heures lorsque Sa Grandeur fit son entrée dans la salle, accompagnée d'un nombreux clergé et d'une grande foule de citoyens, la plupart membres des sociétés bienveillantes d'Ottawa. Après la prière ordinaire, récitée cette fois par Sa Grandeur, M. Jacques Dufresne, Président de la St Thomas, prononça un excellent discours, tout en félicitant le digne prélat et les membres du clergé qui l'accompagnaient, de leur visite à l'Union St Thomas.

M. le Président termina en invitant Sa Grandeur à bien vouloir adresser la parole aux membres de la Société. Ces paroles furent accueillies par une vive manifestation de joie qui se répéta dans toutes les parties de la salle. Sa Grandeur Mgr Duhamel prononça alors un discours plein d'éloquence et bien propre à stimuler l'ardeur et le zèle de tous les membres des sociétés de bienfaisance. Au cours de ses remarques, Sa Grandeur fit part à ses auditeurs d'une consolation nouvelle: il leur annonça qu'il avait reçu de Rome, en réponse aux demandes pressantes qu'il n'avait cessé de faire au nom de ses sociétés de sa ville archiepiscopale, le pouvoir de fixer un jour durant l'année où tous les membres des sociétés de bienfaisance d'Ottawa, en se conformant aux règlements de l'Eglise, recevront une indulgence plénière. Cette heureuse nouvelle fut accueillie avec joie par tous ceux présents; elle prouve une fois de plus le grand intérêt que prend notre vénéré prélat à toutes les œuvres qui ont pour but la bienfaisance et la philanthropie. Il est probable que le jour fixé à cet effet sera vers le milieu du carême.

Le Rév. P. Gendreau, appelé en suite, fit un discours du meilleur effet qui fut couvert d'applaudissements. Il fut suivi du Rév. P. Langevin, qui parla surtout en faveur de la colonisation, demandant à tous les membres des sociétés de s'unir ensemble pour travailler à cette grande œuvre.

Le Rév. P. Dallaire, de l'Eglise St. Jean Baptiste prononça aussi un discours avec une éloquence qui fut admirée de tous.

M. le président appela ensuite les Rév. M. Plantin et Bouillon, de la Basilique, qui firent de jolis discours.

Le tour des sociétés était arrivé. M. F. R. E. Campeau répondit au nom de la Société St. Jean-Baptiste et profita de l'occasion pour deman-

der à tous ceux présents de vouloir bien faire mettre leurs noms sur la liste des membres de l'Institut Canadien, dont il est aussi le président, et qui a tant besoin de secours surtout depuis le malheur qui vient de fondre sur elle.

M. Jos. Patry, président de l'Union St. Joseph, par'a ensuite au nom de sa société.

L'orateur suivant fut M. A. Foisy, qui représentait la Société St. Pierre, en sa qualité de président.

Le président ayant appelé M. L. J. Béland, président de la Société Catholique de Sœurs Mutuels, ce dernier s'estima heureux de dire quelques paroles au nom de sa société dont les progrès sont de jour en jour plus marqués.

M. E. Leblanc, président de la Société St. Thomas, de Hull, appelé par M. le Président de la St. Thomas d'Ottawa, prononça ensuite un discours de circonstance.

On fit aussi lecture d'une lettre de M. Bédard, président de la Société St. Joseph, de Hull, qui n'avait pu se rendre à l'invitation de l'Union St. Thomas.

Les discours terminés, M. Dufresne fit lecture de résolutions remarquables Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, les membres du clergé et les présidents des Sociétés, de l'honneur fait à l'Union St. Thomas, en assistant à sa séance. Ces résolutions furent adoptées à l'unanimité, après quoi, Sa Grandeur et tous les invités se retirèrent, laissant les membres de l'Union St. Thomas procéder à leur assemblée mensuelle.

Cette belle fête à laquelle on nous avait gracieusement invité d'assister est digne de figurer sur la page la plus en vue des annales de l'Union St. Thomas, qui mérite toutes nos félicitations pour le succès qui a couronné la réception faite au plus haut dignitaire de l'Eglise d'Ottawa.

## DANS LA CAPITALE

**A travers la ville**

—M. Gustave R card a bien voulu hier soir, mettre à la disposition de l'Union St. Thomas sa plus belle voiture pour conduire notre digne Archevêque à sa séance d'hier soir.

—La pluie est à l'ord'e du jour depuis ce matin après une neige continue durant la nuit.

—Les chemins à la campagne sont dans un état assez satisfaisant depuis quelque temps.

—Le 20 courant, il y aura un sermon sur la charité donné par le Rev. M. Dowdall à la Basilique. La quête du soir sera pour venir en aide à l'œuvre de la St. Vincent de Paul.

—Sir Frederick et Lady Middleton partiront demain matin pour le carnaval de Montréal, où ils passeront le reste de la semaine.

—Les beaux temps de ces derniers jours ont ramené quelque peu le commerce, de languissant qu'il était.

—On calcule que près de 600 personnes d'Ottawa visiteront le carnaval à Montréal, partant demain matin à 8 heures et laissant Montréal au retour à 11 heures du soir, par le chemin de fer Canada Atlantique.

—Le Bureau des Ecoles Séparées s'assemblera ce soir au lieu et à l'heure ordinaires.

—MM. Gilmour et Cur. ont envoyé à leurs chantiers de la Gatineau plusieurs hommes avec des chevaux, hier. La grande quantité de neige ayant rendu les chemins difficiles, le besoin de doubler le nombre des employés s'est fait sentir.

—La résidence de feu George May, sur la rue Albert, est devenue la propriété de M. John Mulligan, conducteur sur le chemin de fer Canada Atlantique, pour le prix de \$4,000.

—Les courses sont commencées hier sur le lac Leamy. Une grande foule d'amateurs de sport y assistaient.

—Un train composé de 52 chars est arrivé hier à la gare de l'Atlantique; il se composait de chars vides dont bon nombre sont requis pour l'excursion de demain à Montréal.

**Pratique Salulaire.**—L'usage se répand beaucoup, même chez les personnes en parfaite santé, de prendre un petit verre d'amers avant le repas. C'est une pratique salulaire qui excite l'appétit et prépare une digestion facile et prompte. A cet effet, on ne peut conseiller rien de mieux que les "Amers Indigènes," dont un paquet de 25 centiers produit un demi-gallon d'amers.

**Conseil de ville**

Il y eut séance du conseil de ville hier soir; le manque d'espace nous empêche d'en donner le compte-rendu aujourd'hui.

## In memoriam

On se prépare au Collège d'Ottawa, à célébrer l'anniversaire de la mort du Rév. P. Tabaret, vers le milieu d'avril prochain, par des démonstrations religieuses d'une grande solennité.

**Assemblée à Ste Anne**

Il y aura ce soir assemblée des conservateurs dans la salle Ste Anne. Des orateurs étrangers de même que les candidats MM. Perley et Robillard, y adresseront la parole. Tous les amis de la cause conservatrice sont instamment priés d'y assister.

**Bazar à Casselman**

Le bazar ouvert à Casselman de puis dimanche fait florès. M. le curé Talbot a droit de se féliciter de ce succès; il n'a rien épargné pour que ce bazar soit une source de revenus pour l'Eglise et ses efforts ne seront pas vains.

**Hygiène.**—Un des préceptes les plus rigoureux de l'hygiène domestique c'est de tenir les intestins, le foie et l'estomac en bon ordre. Le remède du Dr Sny, le grand remède du jour pour ces trois importants organes, est donc l'un des agents les plus utiles de l'hygiène domestique.

**Une belle cérémonie**

Hier matin, M. Victor Lepage, employé civil, conduisait à l'autel Mlle Alphonsine Leclerc. Un nombreux cortège de parents et d'amis accompagnèrent l'heureux couple à l'église Ste Anne où fut célébré le mariage. Le temple divin avait revêtu ses plus beaux habits de fête. L'autel de la Vierge surtout était richement décoré. C'est à cet autel que le Rév. M. Barril, vicaire de la paroisse, célébra la messe et donna la bénédiction nuptiale aux époux. Mlle Leclerc faisait partie de la Congrégation des enfants de Marie et fut escortée à l'autel par la présidente de la congrégation tandis que M. Lepage était accompagné de M. Séverin Gauvreau, président de la société des amis du Sacré-Cœur, société dont M. Lepage a toujours été, depuis sa fondation, un des membres les plus zélés.

A la messe, les Enfants de Marie et les Amis du Sacré-Cœur au nombre d'environ deux cents s'approchaient de la table sainte. Le spectacle était vraiment touchant et édifiant. Immédiatement après la messe, les mariés et leurs amis se rendirent au presbytère saluer M. le vicaire qui, en leur offrant ses souhaits de bonheur, leur communiqua le regret qu'avait le curé, le Rév. M. Prud'homme, de n'avoir pu assister à toute la cérémonie, ayant été appelé à s'éloigner pour affaires très importantes.

De là, on se rendit chez le père de la mariée M. Théo. Leclerc, où un somptueux déjeuner fut servi. Le dîner fut pris chez M. Lepage, et de longtemps les invités se souviendront de l'heureuse journée qu'ils passèrent en la compagnie d'hôtes si aimables.

Un grand nombre de cadeaux de noces furent reçus par la mariée. La veille du mariage, les Amis du Sacré-Cœur présentèrent à M. Lepage un magnifique service à thé accompagné de morceaux d'argenterie et d'une adresse magnifique tant par les beaux sentiments qu'elle renferme que par le travail artistique qui la décore.

**Carte**

Les pilules de Vallet sont le meilleur remède connu pour redonner aux joues leur teinte vermeille perdue par suite de maladie; ce remède est approuvé par l'Académie de Paris.

## ECHOS DE HULL

**La lutte électorale**

L'organisation des comités en faveur de M. Alonzo Wright va commencer ce soir dans Hull. Le comité central se tiendra dans le bloc de M. Scott, dans la salle militaire. M. Eddy sera président du comité et MM. G. C. Wright et Alfred Lane secrétaires conjoints. Des sous-comités vont être organisés dans les autres parties de la ville.

**Rumeur**

La rumeur circule que le gouvernement de Québec va instituer une enquête au sujet de l'administration du greffe de la cour de circuit à Hull.

**Avis de funérailles**

Les restes mortels de M. Damase Lafabvre, mort dans l'Etat du Michigan, l'autome dernier, arriveront demain matin à Hull, et seront transportés chez sa mère, Madame Joseph Séguin, No 113 rue Inkerman, Hull.

Un service funèbre sera chanté sur son corps dans l'église de Hull, jeudi matin, à 8 heures. Le départ du cortège aura lieu de la demeure de Madame Séguin.

Parents et amis sont priés d'y assister sans suite invitation.

## Perdu

Jeudi soir, sur la rue Principale, Hull, dans les environs du bureau de poste, une boucle d'oreille en or avec une pierre d'eau au centre. La personne qui l'aurait trouvée est priée de la rapporter à ce bureau.

**Carnet du nouvelliste**

—M. le shérif Coutlée sera l'officier rapporteur dans la présente élection pour le comté d'Ottawa.

—La vallée de la Gatineau seule va donner près de 2000 voix de majorité à M. Alonzo Wright. La candidature de M. Pajneau ne prend pas dans ces parages.

—Un certain nombre de parents et d'amis ont présenté à M. Kustache Carrière, dimanche soir, une adresse et un magnifique paletot en fourrure. La réunion a été invitée ensuite à prendre part à un somptueux repas.

—Dimanche soir a été célébré dans l'église de Hull le mariage de M. H. A. Goyette avec Mlle Marie-Des Neiges Gravelle.

—M. J. O. Lafferrière dit qu'il se propose de résigner la charge de secrétaire trésorier de la Cour de Recorder. On dit que M. Goyette aspire à cette charge qui donne \$100 d'honoraires.

—Grand nombre de nationaux de Hull sont indignés des écrits de l'Alliance à l'adresse de M. Alonzo Wright.

**Dépôts du Journal**

M. Thomas, épicer, Hull.  
Mlle Séguin, rue Principale, Hull.

M. Guillaume, libraire, York et Sussex, Ottawa

**Attention**

Le Quinquin LaBarraque est un vin qui fortifie les personnes épuisées par la maladie. Il agit merveilleusement sur les estomacs délicats en augmentant l'appétit et facilitant la digestion.

## Vente à l'Encan !

**DE CHAUSSURES**  
Chez Moodie & Frères,  
193 rue Sparks, Ottawa,  
Vente tous les soirs de la semaine, à 7 heures.

A. H. Macdonald,  
Encanteur.

## AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON REÇOIT à ce Bureau, jusqu'à Lundi le 14ème jour de Février prochain, inclusivement, des soumissions cachetées et adressées au sousigné avec la suscription "Soumission pour l'achat à l'usage des dragues," pour la construction et la livraison de

**DEUX CHALANDS A DECHARGEIRS LATERAUX A L'USAGE DES DRAGUES.**

suivant le plan et le devis que l'on pourra voir à partir de Lundi, le 31 Janvier courant, aux endroits suivants: au Bureau de M. James Nelson, Montréal; au Département des Travaux Publics, Ottawa; à la Donane, Kingston, et à la Donane, Ste. Catherine, où l'on pourra obtenir des formules de soumission imprimées.

Les soumissionnaires sont avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur la formule imprimée qui sera fournie, et dont les blancs devront être convenablement remplis, et signés de leurs mains. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant qui est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il n'acquitte pas les travaux entrepris. Il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.  
Par ordre,  
A. GOBELL,  
Secrétaire  
Dept. des Travaux Publics,  
Ottawa, 24 Jan., 1887.

## Thomas Leblanc,

**TAILLEUR**

vient d'ouvrir une boutique de tailleur au Nos. 537 et 539, au magasin de M. A. D. Richard, rue Sussex.

Toutes commandes exécutées avec promptitude et coupe garantie.  
N. B. — Hardes fines une spécialité.

## R. LAPIERRE

**Tailleur**

113—RUE BIDEAU—113

Rideau House

Proches voisins de H. Thos. Blackett

OTTAWA

M. Lapierre désire informer ses amis et anciens pratiques qu'il vient de recevoir sa boutique de tailleur à l'endroit ci-haut, magasin de M. A. Blais où il donnera satisfaction à tous.

Ottawa 18 déc. 1886—1m.